

BULLETIN D'INFORMATIONS

Édité par la mairie d'Évran, imprimé par nos soins.

Directeur de publication : M. Patrice Gautier



Le Centre de Santé du Pays d'Évran et l'extension du Pôle Santé ont été inaugurés

Le vendredi 29 octobre, M. le Maire a inauguré le Centre de Santé du Pays d'Évran ainsi que l'extension du Pôle Santé en présence de plusieurs personnalités : M. Thierry Mosimann, Préfet des Côtes d'Armor, M. Bernard Musset, Sous Préfet de Dinan, M. Lawrence Barbier, Élu en charge, M. Matthieu Falquerho, Président de l'équipe de soins primaires, M. Ludovic Potdevin, propriétaire du bâtiment, Mme Marina Le Moal, Vice-Présidente de Dinan Agglomération, M. Michel Daugan, Conseiller Départemental, M. François Cuesta, Directeur du GHT Rance Emeraude, des maires du Pays d'Évran ainsi que plusieurs partenaires (Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...).

L'annuaire de santé

Dentiste : 02 96 88 60 03

Diététicien-nutritionniste : 06 99 84 64 58

Infirmiers : 02 96 27 49 60

Kinésithérapeutes : 02 96 27 47 32 / 06 74 94 07 90

Médecin libéral : 02 96 27 40 56

Centre de santé : 02 57 69 02 30

Orthophonistes : 02 96 27 57 93

Ostéopathe : 06 08 97 76 00

Pédicure podologue : 02 96 27 43 04

Psychologue : 06 95 01 30 96

Pharmacie : 02 96 27 40 28

Vétérinaire : 02 96 27 44 67



Nouvelles permanences à l'espace France Services

Service des impôts aux particuliers : Tous les lundis matins à l'espace France Services, exclusivement sur rendez-vous. Le sujet sera traité en amont par un agent France Services de la mairie afin de voir si un rendez-vous avec un conseiller des impôts est nécessaire.

Juriste du CDAD : Le juriste a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation concernant les droits et devoirs des usagers. Possibilité d'accompagner dans plusieurs démarches (demande d'aide juridictionnelle, rédaction de certains courriers, compréhension d'un document juridique...). Présence le 4ème jeudi du mois au matin, uniquement sur RDV auprès de la mairie.

Bien vivre sa retraite

En partenariat avec l'association Brain Up, France Services et la commune d'Évran vous proposent de participer au parcours santé « Bien Vivre Sa Retraite ». Une conférence gratuite « Bien Vieillir et être acteur de sa santé » aura lieu le lundi 3 janvier 2022 de 14h30 à 16h30 à la salle d'honneur de la mairie. À la suite de cette conférence, vous pourrez vous inscrire à un atelier gratuit de 6 séances de 2h sur les thématiques suivantes : entraîner sa mémoire utilement, prendre soin de soi par l'alimentation, mobiliser et tonifier son corps, s'épanouir dans ses relations sociales et familiales...

Chaque séance est l'occasion de discuter en groupe et d'être conseillé par des professionnels de santé (psychologue, diététicien, professeur de gymnastique). Ce parcours est gratuit et le nombre de places est limité à 9 participants. Plus de renseignements et inscription obligatoire auprès de la mairie au 02 96 27 40 33. Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne, de l'Agence Régionale de Santé et de la Conférence des Financeurs d'Ille et Vilaine. Le pass sanitaire est obligatoire.

LES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les projets scolaires des écoles publiques Jules Verne et Les Faluns 2021-2022

Cycle 1 : maternelles

- Classe de mer de 3 jours à Plévenon : vivre ensemble et apprentissage de l'autonomie (classe Les Faluns)
- Participation à la semaine du Goût
- École dehors : une fois par semaine, les classes de cycle 1 et cycle 2 pratiquent des activités scolaires à l'extérieur (histoires, dessin, sport...)
- Projet découverte du milieu marin
- Agenda coopératif : Il en existe pour les 3 cycles. Il est édité par l'OCCE (Office Central de Coopération à l'école). Chaque élève a le sien et des activités coopératives sont proposées à l'intérieur et reprises en classe chaque jour. En maternelle et en CP, il est collectif.



Cycle 2 : CP - CE1 - CE2

- Participation à la semaine du Goût
- École dehors
- Agenda coopératif
- Rituels quotidiens coopératifs (CP)
- Découvrir un patrimoine culturel : atelier patrimoine à Dinan (CP)
- Protection de l'environnement : eau, abeilles, potager. Projet en partenariat avec la Maison des Faluns

Cycle 3 : CM1 - CM2

- Participation au projet "Course contre la faim" en partenariat avec le collège et l'association "Action contre la Faim"
- Permis internet : intervention de la gendarmerie autour des dangers de l'internet
- Agenda coopératif
- Cartes postales chorégraphiques : projet autour de la danse contemporaine (Jules Verne)
- Éducation à l'image : 4 séances cinématographiques avec un animateur à la suite de chaque séance "Je fais mon cinéma" : création d'un "stop motion" (Les Faluns)

Participation au prix des Incorruptibles pour tous les cycles · Projet musique avec le Kiosque autour des émotions pour les classes de l'école Jules Verne et autour de la mer pour la classe maternelle de l'école Les Faluns

Mme Charlou, Directrice de l'école Jules Verne

Les projets scolaires de l'école Sainte Anne 2021-2022

Maternelles

- Les projets de classe seront basés sur le thème de la connaissance de son corps et la pratique de l'expression corporelle. Ce thème sera relayé par l'ensemble des enseignantes en collaboration avec une enseignante musicienne du Kiosque de Dinan lors du dernier trimestre.

Élémentaires

Thème : Lecture

- CP : Participation au concours littéraire des Incorruptibles. Les élèves vont lire une sélection de livres et partager leurs ressentis. À la fin, ils voteront pour leur livre préféré.
- Une pédagogie par ateliers est reconduite sur certains créneaux notamment du CE2 au CM2 afin d'individualiser les apprentissages.
- En CM1-CM2, les thèmes de lecture sont "comment vivre avec les autres", "l'appel de l'aventure", "quand la nature se déchaîne", "quel talent pour ces enfants" et "la quête d'énigmes policières".

Une journée banalisée « A la découverte des talents et de richesses culturelles » aura lieu en cours d'année intégrant l'ensemble des élèves avec la participation des familles.

Mme Carosio, Directrice de l'école Sainte Anne

Résumé du règlement intérieur et de fonctionnement des services périscolaires

Un nouveau règlement intérieur et de fonctionnement des services périscolaires a été validé en comité syndical RPI le 22/11/2021 et sera applicable au 1er janvier 2022. Les informations citées ci-dessous ne sont pas exhaustives, il convient de prendre connaissance du règlement intégral qui sera prochainement disponible sur www.evrans.bzh, www.le-quiou.fr et sur le Portail Famille.

Gestion des services périscolaires : Le service de restauration scolaire est géré par le Syndicat de l'école les Faluns – Jules Verne pour les établissements publics (École Jules Vernes et les Faluns) et par la municipalité d'Évrans pour les établissements privés (École Sainte Anne, Collège Sainte Anne Saint Joachim). La garderie et le transport scolaire sont gérés par le Syndicat de l'école les Faluns – Jules Verne pour les établissements publics (Écoles Jules Verne et les Faluns).

L'inscription : Le dossier d'inscription est disponible sur www.evrans.bzh, www.le-quiou.fr ou à retirer et à déposer en mairie. En cas de garde alternée, les deux parents doivent remplir un dossier. Dans le cadre d'un renouvellement de l'inscription ou d'un changement de situation, il faut mettre à jour le dossier via le Portail Famille.

Tarifification et paiement : Chaque année, les tarifs de la garderie et de la restauration scolaire sont réactualisés. Les factures sont mensuelles et éditées à terme échu. Elles correspondent à l'ensemble des consommations du mois précédent. Le paiement s'effectue à la réception de la facture. Le paiement peut se faire par prélèvement automatique le 25 de chaque mois, en ligne (Payfip.gouv.fr), via le Portail Famille le 15 de chaque mois, par chèque bancaire ou en espèce à la Trésorerie de Dinan, ou auprès d'un buraliste partenaire (ex. Le Sulky à Évrans) en espèces ou par carte.

Retrouvez l'ensemble des tarifs garderie et cantine sur le site internet de la commune et sur le règlement intégral.

Garderie : Les réservations (garderie et goûter) peuvent se planifier sur la durée de votre choix (un mois, un trimestre...) mais celles-ci doivent être réalisées au plus tard le mercredi à 23h59 pour les 4 jours de la semaine suivante. Toute réservation qui ne sera pas annulée dans le délai imparti sera due (sauf sur justificatif écrit dans les 24h à l'adresse scolairejeunesse@evrans.bzh, enseignant absent, sorties scolaires). Les enfants dont les familles n'ont pas réservé la garderie seront accueillis, cependant nos services ne seront pas en capacité de fournir le goûter. Les enfants doivent être déposés obligatoirement dans les locaux de la garderie et confiés à un animateur. Les enfants peuvent être récupérés par une tierce personne qui aura été désignée au préalable par les parents sur le Portail Famille.

Retrouvez les horaires de la garderie sur le site internet de la commune et sur le règlement intégral.

Restaurant scolaire : Les restaurants scolaires d'Évrans et Le Quiou sont ouverts pendant les périodes scolaires. Les repas sont préparés chaque matin par notre prestataire, la société Convivio installée à Aucaleuc. Le cahier des charges ainsi que les menus sont disponibles sur www.evrans.bzh ou www.le-quiou.fr. Les élèves du collège sont sous la responsabilité du personnel et/ou des enseignants du collège pendant le temps du repas. La réservation des repas peut se planifier sur la durée de votre choix (un mois, un trimestre...) mais celle-ci doit être réalisée au plus tard le mercredi à 23h59 pour les 4 jours de la semaine suivante. Toute réservation qui ne sera pas annulée dans le délai imparti sera due et majorée de 10% (sauf sur justificatif écrit dans les 24h à l'adresse scolairejeunesse@evrans.bzh, enseignant absent, sorties scolaires). Les enfants dont les familles n'ont pas réservé le repas, seront accueillis. Cependant nos services ne seront pas forcément en capacité de fournir le même repas que celui prévu au menu. Une majoration de 10% sera appliquée à la tarification habituelle.

Retrouvez les horaires de la cantine sur le site internet de la commune et sur le règlement intégral.

Transport scolaire : Chaque année une campagne d'inscription au service transport a lieu, les dates vous seront communiquées via les sites www.evrans.bzh et www.le-quiou.fr. Le transport scolaire est organisé par Dinan Agglomération. Les familles sont tenues de respecter le règlement des transports scolaires, disponible sur le site de Dinan Agglomération.

Contacts :

Responsable du Service Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires · 07 87 93 40 22 · scolairejeunesse@evrans.bzh

Coordnatrice de l'école des Faluns (Le Quiou) · 07 86 61 32 75 · periscolaire@le-quiou.fr

Les animations de la bibliothèque !

Mes p'tites histoires à la bibliothèque : Le P'tit bonhomme des bois · Samedi 18 décembre à 10h30 · À partir de 2 ans

La bibliothèque part à la découverte... d'un Noël anglais · Samedi 18 décembre à 10h30 · À partir de 4 ans

Mes p'tites histoires à la bibliothèque : des jolies histoires d'hiver · Jeudi 23 décembre à 10h30 · À partir de 4 ans

Après-midi bricolages de Noël pour petits et grands enfants · Jeudi 23 décembre de 14h à 16h · Public familial

Appel aux nouveaux évrannais

Afin de préparer le pot d'accueil des nouveaux habitants de la commune, merci de bien vouloir vous manifester à la mairie si vous avez emménagé durant l'année 2021 ou si vous avez eu un bébé.

Bon repas du CCAS

Cette année encore, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de remplacer le traditionnel repas annuel des aînés par un bon repas. D'une valeur de 10€, il est à retirer en mairie à partir du 1er décembre, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ce bon est réservé aux personnes résidant à Évran et nées en 1945 ou avant. Il est à utiliser au plus tard le 31 décembre, uniquement chez Le Vieux Chien Noir, Le Patio et le charcutier-traiteur Roblot.

Jérôme Papelard, nouveau conseiller municipal

Jean-Pierre Hénaff a souhaité démissionner du conseil municipal en raison de sa moindre disponibilité. Il est remplacé par Jérôme Papelard (candidat aux élections de 2020 sur la liste Bien Vivre à Évran). M. Papelard siègeant depuis 2020 comme membre citoyen du CCAS, il sera prochainement remplacé à ce poste via une nomination de M. le Maire.

De formation comptable, il a travaillé pendant plusieurs années comme administrateur/comptable dans l'industrie culturelle et musicale. Il vient de créer une société de prestation de service pour accompagner les entrepreneurs dans la gestion de leur activité.



Sandra Pertuisel, assistante en gestion des ressources humaines

L'équipe des agents administratifs s'est agrandie avec l'arrivée de Sandra Pertuisel, qui occupe le nouveau poste d'assistante en gestion des ressources humaines. Elle travaille en collaboration avec Fabienne Kerbellec, Directrice Générale des Services. Après avoir effectué une formation "Métiers Administratifs Territoriaux" au sein du Centre De Gestion des Côtes d'Armor, Sandra a mis en application ses compétences au sein de diverses collectivités du territoire. C'est en novembre 2020 qu'elle est arrivée à la mairie d'Évran, en renfort des services administratifs en tant qu'agent des missions temporaires du CDG. Le 15 octobre dernier, elle a été recrutée par la municipalité. Sa mission englobe le personnel municipal, le personnel du syndicat des écoles et celui du Centre de Santé.

A G E N D A

- **Repas à emporter par Les amis du KT** · vendredi 03 décembre · distribution place de la mairie · de 16h à 19h
- **Vente de sapins de Noël de l'APE des écoles publiques** · vendredi 03 décembre · à l'école Jules Verne · de 16h à 19h
- **Spectacle de la Pantomime par Crème Anglaise** · samedi 04 et dimanche 05 décembre · salle des fêtes · 15h · sur inscription au 02 22 13 13 57 · payant
- **Marché de Noël des créateurs** · samedi 04 et dimanche 05 décembre · Manoir de la Roche Léau
- **Conseil municipal** · mercredi 08 décembre · salle d'honneur · à 18h30
- **Formation "Animation Participative"** · jeudis 09 et 16 décembre · Le Puits Sans Fond · de 18h30 à 21h30 · sur inscription via Helloasso ou en contactant le 0767292712 · formation payante
- **Marché de Noël municipal** · vendredi 17 décembre · place de la mairie · de 16h30 à 20h30
- **Veillée de Noël** · vendredi 24 décembre · église d'Évran · à 18h
- **Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants** · vendredi 07 janvier · salle Jean de Beaumanoir · à 19h

Retrouvez-nous sur notre page  et 
EVVAN, commune de Bretagne

Commune d'Évran - 12 Rue de la mairie, 22630 Évran
02 96 27 40 33 - accueil@evran.bzh

Ainsi que sur le site :
www.evran.bzh

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h
Fermé les mardis et jeudis après-midi